



Outil pour l'auto-évaluation: Module Sur le Suivi et Evaluation

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (le « Code ») définit le suivi et évaluation comme suit :

Le suivi est la supervision périodique de la mise en œuvre d'une activité, d'une intervention, d'un projet ou d'un programme. Il vise à établir si les intrants (les ressources investies), les processus (les activités entreprises et leur qualité) et les résultats (les réalisations attendues immédiates) se déroulent suivant le plan prévu. Il inclut la collecte et l'analyse régulière de données pour aider à prendre des décisions opportunes, garantir la responsabilisation et fournir la base des évaluations et de l'apprentissage.

L'évaluation est un processus qui vise à déterminer de manière aussi systématique et objective que possible, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les mérites (la valeur ajoutée), la durabilité et/ou l'impact d'une intervention, d'un projet ou d'un programme. Elle vise à fournir des informations précieuses pour la gestion, à juger la valeur et les mérites d'une intervention et à tirer des leçons pour des actions et une prise de décisions futures.



Le Code identifie un principe clé pour le suivi et évaluation (S&E) :

- Nous planifions, nous suivons et nous évaluons les programmes par rapport à leur efficacité et leur adéquation aux besoins communautaires.

Ceci étant dit, aucun des principes du Code - notamment les principes relatifs aux programmes - ne peut être réalisé sans un bon suivi et évaluation et sans la capacité à tirer et partager les leçons apprises qui s'ensuit.

Cette liste de vérification pour l'auto-évaluation vous permettra d'évaluer le niveau de mise en œuvre efficace de ce principe dans votre organisation. Les questions sont conçues comme des points de réflexion/directives pour vous aider à identifier les domaines qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique » et les domaines qui ont besoin d'être développés et renforcés.

auteur

Ce module a été élaboré par International HIV/AIDS Alliance.



Outil pour l'auto-évaluation: Module Sur le Suivi et Evaluation

Instructions pour l'auto-évaluation

Cette liste de vérification devrait être remplie par un groupe de trois à cinq membres du personnel qui sont impliqués dans le S&E dans votre organisation.

Veuillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.

- O Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP Non pertinent pour notre travail

Ce module met l'accent sur le suivi et évaluation pour les programmes/projets ; néanmoins, un système efficace de S&E devrait également être partie intégrante des opérations et des fonctions d'une organisation en elle-même.

Soyez honnête s'il vous plaît en remplissant cette liste de vérification. Votre score variera probablement d'un module à un autre en fonction de votre domaine d'expertise.

Il n'y a pas de processus formel de notation pour cette évaluation. Nous suggérons plutôt que vous examiniez les questions pour lesquelles vous avez répondu « non » ou « insuffisant » et que vous choisissiez, pour votre organisation, les domaines les plus pertinents qui auraient besoin d'être améliorés à court terme.

le Code

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG ripostant au VIH/SIDA (Le « Code ») a été créé par une importante coalition d'ONG en vue d'offrir une vision partagée des bonnes pratiques sur la base desquelles les ONG peuvent s'engager et être tenues comptables.

Le Code décrit les principes et les pratiques qui sont éclairés par des preuves et qui sous-tendent les ripostes réussies des ONG au VIH. Il identifie un ensemble de domaines qui sont essentiels aux programmes de VIH et articule des principes fondamentaux qui devraient s'appliquer aux programmes de VIH dans chacun de ces domaines.

Ces principes représentent une référence, en montrant des exemples de bonnes pratiques que les ONG peuvent chercher à atteindre avec le temps.

Pour de plus amples informations sur le Code, veuillez visiter notre site web : www.hivcode.org

Plan d'action

Nous vous incitons à utiliser cet outil pour identifier les domaines que votre organisation a besoin de renforcer en vue d'atteindre un niveau de « bonne pratique », puis à élaborer un bref Plan d'action qui présente des exemples de LA MANIERE DONT vous comptez améliorer vos systèmes de S&E au cours des six prochains mois. Vous pouvez utiliser le modèle du Plan d'action fourni à la fin de ce module ou créer le vôtre.

Dix questions clés ont été mises en exergue dans la liste de vérification en rouge. Ces questions portent sur des points fondamentaux que vous devez examiner en premier en évaluant les systèmes de S&E de votre organisation. En élaborant votre Plan d'action, gardez ces questions à l'esprit et si vous avez répondu « non » à l'une d'entre elles, ceci pourrait être un bon point de départ pour améliorer vos programmes !

Comment sauvegarder le Plan d'action :

Remplissez le module de l'auto-évaluation et le Plan d'action sous format électronique, sauvegardez le fichier et envoyez-le au Secrétariat du Code par e-mail. Le Secrétariat accordera à toutes les ONG qui soumettent des Plans d'action le statut d'« ONG de mise en oeuvre » et de signataire en bonne et due forme du Code. Après une période de six mois, nous vous demanderons de mesurer vos progrès sur la base de votre Plan d'action.



Liste de Verification

Veillez indiquer votre réponse en cochant la case appropriée.

- O** Oui, nous faisons ce travail/cette activité
- I** Insuffisant, en préparation ou à l'étude
- N** Non, nous n'avons pas encore entrepris ce travail/cette activité
- NP** Non pertinent pour notre travail

A

Planification du S&E

Un plan de S&E devrait avoir des objectifs qui répondent à des besoins identifiés, des indicateurs pertinents et un budget approprié. Cette section vous aidera à identifier à quel point votre organisation a planifié les processus de S&E

O **I** **N** **NP**

1. **Votre organisation procède-t-elle à une évaluation des besoins en impliquant les communautés affectées au niveau local, avant la conception et la planification du programme ?**

O **I** **N** **NP**

• **Les points de vue des hommes, des femmes et des jeunes sont-ils incorporés dans cette évaluation ?**

O **I** **N** **NP**

• **Les besoins des populations vulnérables clés concernées comme les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues sont-ils pris en compte ?**

O **I** **N** **NP**

2. La conception et la planification du programme/projet reflètent-elles les résultats de l'évaluation des besoins ?

O **I** **N** **NP**

3. **Le programme/projet de votre organisation a-t-il des objectifs inscrits dans le temps, mesurables et en phase avec la stratégie nationale de VIH et de SIDA ?**

O **I** **N** **NP**

4. **Le plan de S&E de votre programme/projet comporte-t-il des indicateurs qui sont clairement liés aux objectifs du programme/projet ?**

O **I** **N** **NP**

5. Les indicateurs de S&E sont-ils liés aux intrants, aux résultats, aux effets et à l'impact du programme/projet ?

O **I** **N** **NP**

6. **Des ressources suffisantes sont-elles affectées aux activités de S&E planifiées - notamment la disponibilité d'un personnel qualifié, de ressources financières et d'un équipement technique ?**

O **I** **N** **NP**

7. Les rôles et responsabilités du personnel de programme en termes de suivi et évaluation sont-ils clairement définis et documentés ?

O **I** **N** **NP**

8. Votre organisation a-t-elle développé des partenariats avec d'autres organisations de la société civile et les parties prenantes nationales pour coordonner les activités de S&E au niveau du pays (conformément aux 3^{ème} élément des « Trois Principes » de l'ONUSIDA - un cadre national commun de S&E) ?

Actions requises pour appuyer la Section A :



Liste de Verification

B

Gestion des données

Les processus de gestion de données devraient être définis et disponibles. Ils devraient offrir des données fiables, exactes, complètes et opportunes et garantir que des mesures appropriées de contrôle de la qualité sont prises à tous les niveaux. Cette section vous aidera à identifier à quel point les processus de gestion de données sont efficaces.

O I N NP

1. Votre organisation assure-t-elle une formation et un recyclage en S&E pour le personnel de programme et de S&E ?

O I N NP

2. Les données et les informations (notamment pour les indicateurs de processus/résultats) sont-elles recueillies et enregistrées quand et là où une activité est mise en œuvre ?

O I N NP

3. Les données sont-elles ventilées par âge et par sexe ?

O I N NP

4. La confidentialité est-elle respectée comme il faut dans le recodage des données sur les utilisateurs ou les clients des services ?

O I N NP

5. **Existe-t-il un système (manuel ou informatisé) qui aide le personnel à recueillir, gérer et analyser les données de programmes ?**

O I N NP

6. Les données sont-elles reportées de manière systématique ?

O I N NP

7. Existe-t-il un processus de gestion des données documenté qui permet de signaler les conditions à remplir (par exemple, établir les responsabilités et les échéanciers pour le recueil des données) ?

O I N NP

8. **Existe-t-il un processus systématique permettant d'assurer le contrôle de la qualité des données à tous les niveaux de la mise en œuvre, notamment des contrôles ponctuels ?**

**Actions requises pour appuyer la
Section B :**



Liste de Verification

C

Compte-rendu et responsabilisation

Les données programmatiques devraient être analysées, utilisées pour la planification et la prise de décisions et partagées avec les parties prenantes extérieures. Cette section vous aidera à identifier à quel point votre organisation utilise les informations reçues de ses programmes/projets.

O I N NP

1. **Votre organisation analyse-t-elle régulièrement les rapports et les données reçus en vue d'évaluer les réalisations et les difficultés ?**

O I N NP

2. Les données ventilées par sexe sont-elles incluses dans cette analyse ?

O I N NP

3. L'analyse est-elle utilisée pour la planification des interventions ?

O I N NP

4. Des informations provenant des systèmes de suivi de votre organisation sont-elles fournies aux directeurs/chargés de programmes en vue de les aider dans la prise de décisions et dans la planification ?

O I N NP

5. **Votre organisation produit-elle des rapports destinés aux donateurs répondant aux conditions des donateurs, avec des informations de qualité qui démontrent les progrès du programme ?**

O I N NP

6. Votre organisation partage-t-elle les rapports sur le programme avec d'autres parties prenantes extérieures, par exemple les autorités de coordination nationale du VIH ?

**Actions requises pour appuyer la
Section C :**



Liste de Verification

D

Apprentissage et partage des connaissances

Cette section vous aidera à identifier comment les informations provenant des programmes et des projets de votre organisation sont recueillies et utilisées.

O I N NP

1. **Votre organisation prévoit-elle de conduire une évaluation au cours de la durée de vie du plan ou du cadre stratégique de l'organisation ?**

O I N NP

2. Votre organisation a-t-elle une façon systématique de partager les résultats de l'évaluation avec tout le personnel impliqué dans les programmes ?

O I N NP

3. **Votre organisation dispose-t-elle d'un système permettant de s'assurer que les leçons apprises et les « bonnes pratiques » sont appliquées aux programmes ultérieurs ?**

O I N NP

4. Les résultats et les leçons apprises des évaluations sont-ils partagés avec d'autres parties prenantes nationales ?

O I N NP

5. Les données ventilées par sexe sont-elles correctement utilisées dans la planification d'interventions ou pour le ciblage ?

**Actions requises pour appuyer la
Section D :**



Plan d'action : Module Sur le Suivi et Evaluation

En remplissant cette liste de vérification pour l'auto-évaluation, vous avez probablement identifié des domaines ayant besoin d'être améliorés et d'autres qui se trouvent déjà à un niveau de « bonne pratique ».

Veillez remplir le tableau du Plan d'action de la page suivante et fournir des exemples de

la manière dont vous comptez améliorer le travail de votre organisation au cours des six prochains mois, en réfléchissant en premier aux Questions clés présentées ci-dessous. Si vous répondez « non » à l'une ou l'autre de ces questions, il serait important pour vous de commencer ici à améliorer votre travail !

Questions clés

1. Votre organisation procède-t-elle à une évaluation des besoins en impliquant les communautés affectées et en incluant les points de vue des hommes, des femmes et des jeunes au niveau local, avant la conception et la planification du programme ?
2. Le programme/projet de votre organisation a-t-il des objectifs inscrits dans le temps, mesurables et en phase avec la stratégie nationale de VIH et de SIDA ?
3. Le plan de S&E de votre programme/projet comporte-t-il des indicateurs qui sont clairement liés aux objectifs du programme/projet ?
4. Des ressources suffisantes sont-elles affectées aux activités de S&E planifiées - notamment la disponibilité d'un personnel qualifié, de ressources financières et d'un équipement technique ?
5. Existe-t-il un système (manuel ou informatisé) qui aide le personnel à recueillir, gérer et analyser les données de programmes ?
6. Existe-t-il un processus systématique permettant d'assurer le contrôle de la qualité des données à tous les niveaux de la mise en œuvre, notamment des contrôles ponctuels ?
7. Votre organisation analyse-t-elle régulièrement les rapports et les données en vue d'évaluer les réalisations et les difficultés ?
8. Votre organisation produit-elle des rapports destinés aux donateurs répondant aux conditions des donateurs, avec des informations de qualité qui démontrent les progrès du programme ?
9. Votre organisation prévoit-elle de conduire une évaluation au cours de la durée de vie du plan ou du cadre stratégique de l'organisation ?
10. Votre organisation dispose-t-elle d'un système permettant de s'assurer que les leçons apprises et les « bonnes pratiques » sont appliquées aux programmes ultérieurs ?

N'oubliez pas de sauvegarder votre plan d'action rempli et de l'envoyer à **info@hivcode.org** ou **PO Box 372 1211 Genève 19 Suisse**

Nom de l'Organisation	Personne-contact	Adresse e-mail
Signé par		Date



Plan d'action : Module Sur le Suivi et Evaluation

Résultats attendus

(Que voulons-nous réaliser ?)

Activités clés

(Qu'avons-nous besoin de faire ?)

Points d'action

(Comment le faisons-nous ?)

Ressources

(De quel type d'appui avons-nous besoin pour le faire?)

Calendrier

(Quand le ferons-nous ?)
